



# L'ECHO



www.lutry.ch

PUBLICATION OFFICIELLE DE LA COMMUNE DE LUTRY

## Objectifs 2014

EDITORIAL

L'année 2013 arrivant à son terme, c'est le moment de rappeler quelques-uns des projets que les autorités souhaitent mettre en œuvre l'an prochain.

Les habitants de Lutry s'interrogent souvent sur **le futur parking prévu à l'Est du bourg**. Le dossier a été transmis à l'Etat de Vaud pour avis préalable et, en principe, le crédit d'étude sera soumis à l'approbation du Conseil communal durant le premier semestre de l'an prochain.

L'ouvrage projeté comprendra plus de deux cents places sur deux étages entièrement souterrains, situé sous les jardins communaux au nord du Château qui seront maintenus. Cette réalisation permettra de revoir la question de l'accessibilité des places de parc dans le bourg afin de donner satisfaction à la fois aux habitants, aux commerçants et aux visiteurs.

Une autre préoccupation des lutriennes et des lutriens, c'est **la question du logement**. C'est aussi la préoccupation de la Municipalité qui a toujours souhaité promouvoir la création de logements à loyers raisonnables et d'appartements protégés.

Des intentions à la réalisation, le chemin est long! Le Conseil communal a approuvé cette année le plan partiel d'affectation «Les Brûlées». Le terrain communal situé à l'intérieur du périmètre de ce plan pourrait accueillir des logements à loyers abordables. Des recours déposés par des habitants voisins retardent leur mise en œuvre.

En ce qui concerne les logements protégés pour les seniors, ils devraient idéalement se situer près

des commerces et des transports publics. L'étude en cours d'un plan de quartier le long de la route cantonale 780 devrait prendre cette problématique en compte.

Enfin, l'étude stratégique en cours dans le secteur de Corsy/La Conversion permettra d'évaluer le potentiel d'urbanisation (habitants/emplois) disponible sur les terrains propriété de l'Etat de Vaud, anciennement réservés au prolongement de la bretelle autoroutière en direction de la Perraudetaz.

Dès le 1er janvier, la Commune appliquera le principe de causalité pour la taxation des déchets ménagers, avec **l'introduction d'une taxe au sac** et d'une taxe forfaitaire (cette dernière étant entièrement subventionnée ne sera donc pas à charge des habitants et des entreprises). Le Conseil communal a accepté un train de mesures visant à faciliter la gestion des déchets pour les habitants. Un certain nombre d'entre elles interviendront immédiatement, d'autres seront introduites progressivement. Vous retrouvez dans ce numéro de l'Echomunal toutes informations utiles.

**Le collège des Pâles** doit faire l'objet d'une rénovation importante qui débutera en 2014. De plus, la nouvelle loi vaudoise sur l'enseignement obligatoire d'août 2013 a pour conséquence directe le retour à Lutry d'ici la rentrée scolaire 2016 d'environ 160 élèves du secondaire, actuellement principalement scolarisés à Pully. **La construction d'un nouveau collège entièrement**

**dédié au niveau secondaire** est à l'étude dans le secteur du Grand-Pont.

Dans l'intervalle, un pavillon provisoire de 8 salles de classes sera installé sur le site scolaire de La Croix-sur-Lutry; simultanément, 2 salles de classes et un réfectoire seront créés dans la partie libre de «la Belle-Ferme» qui jouxte le collège actuel.

**La Municipalité de Lutry soutient le contre-projet du Conseil d'Etat à l'initiative «Lavaux III».**

En mai prochain, les Vaudois seront appelés à se prononcer sur l'initiative «Lavaux III» de Franz Weber, à laquelle le Conseil d'Etat oppose un contre-projet. La Municipalité de Lutry, comme les 9 autres municipalités concernées, soutient avec détermination le contre-projet du Conseil d'Etat, qui préserve en grande partie l'autonomie communale dans les zones à bâtir légalisées, et rejette l'initiative. Une information détaillée sera communiquée prochainement.

Sans être exhaustif, j'ai cité quelques projets communaux qui doivent avancer en 2014.

Je tiens ici à remercier mes collègues municipaux pour leur engagement et leur travail tout au long de cette année. Permettez-moi d'associer à ces remerciements l'ensemble du personnel communal. A vous tous, chères Lutriennes, chers Lutriens, je souhaite **un Joyeux Noël et une Heureuse Année 2014!**

*Jacques-André Conne, Syndic*



La Municipalité souhaite  
à l'ensemble de la population d'excellentes fêtes de fin d'année...  
et lui transmet ses meilleurs vœux de santé et de bonheur pour 2014.

### Objets perdus

Ces objets peuvent être retirés par leurs propriétaires au poste de police de Lutry, durant les heures d'ouverture des bureaux.

### Objets trouvés

Les personnes trouvant des objets sont priées de les présenter au poste de police dans les meilleurs délais.

La liste se trouve sur le site [www.lutry.ch](http://www.lutry.ch) et [www.apol.ch](http://www.apol.ch)



## EXPOSITION À LA VILLA MÉGROZ

**Sylviane Renou**  
Peintures  
Du 26 mars au 14 avril



## ESPACE D'EXPOSITION

La Municipalité de Lutry met à la disposition des artistes de la Commune et ses environs la Villa Mégroz, qui compte des locaux dévolus aux expositions de peintures, sculptures, bijoux ou autres objets d'art dignes de figurer dans une galerie ouverte au public.

Tout artiste intéressé à exposer ses œuvres peut s'adresser au Greffe municipal, qui lui fournira les conditions de location et d'occupation des cimaises de la Villa Mégroz, et soumettre un dossier présentant son travail en vue d'une exposition. Pour tout renseignement complémentaire, téléphone 021 796 21 21.

vous informe que la...  
**Patinoire de Lutry**  
sera ouverte du  
**samedi 30 novembre 2013**  
**jusqu'au 2 mars 2014**  
Entrée gratuite  
Prix location des patins : CHF 3.- enfants  
CHF 5.- adultes

**Horaires d'ouverture**  
Lundi-jedi : 09 h 00 - 19 h 00  
Vendredi et samedi : 09 h 00 - 20 h 00  
Dimanche et jours fériés : 10 h 00 - 18 h 00  
Certaines matinées la glace est utilisée par les écoles de Lutry

**match aux cartes** les vendredi 27 décembre, 24 janvier et 21 février  
**initiation au curling** le mercredi 29 janvier  
**soirée moules** le jeudi 16 janvier  
**raclette** le samedi 11 janvier à midi

Tous renseignements supplémentaires et inscriptions uniquement sur notre site [www.sdlutry.ch](http://www.sdlutry.ch) **Passez un bon hiver sur glace!**

## NOUVEL HORAIRE D'OUVERTURE DES BUREAUX DE L'ADMINISTRATION dès le 6 janvier

Du lundi au vendredi:  
08 h 00 à 12 h 00 - 13 h 30 à 16 h 30

## MOTS CROISÉS

1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
11											

### Horizontaux

- Vise un maximum de buts pour 2014
- Ville de Bolivie - Moyen de communication
- Chiffre romain - Classe un morceau - Ne vise aucun but pour 2014
- Quantifie la matière
- Amenée à maturité - Cinéaste italien

- Région d'Alsace - Forme d'auxiliaire
- Précéda Carlos en Argentine - Ile de Grèce - Divin Egyptien
- Trio romain - Pas épaté
- Laissèrent sans forces
- Plateaux de jeu - Classification d'huiles
- Plateaux de jeu - Sur une carte du Vietnam

### Verticaux

- Meilleurs amis de Tintin?
- Fenêtre en saillie - Ville du 13, île du 17
- A la Saint-Sylvestre, sa garde élargie prévient les blessures
- Tour - Partie de cours - Beaumont
- Reproduit des sons entre 20 et 500 Hz - Permet de saisir bien des choses
- Qui touchent
- Unité lumineuse - Elles cassent la croûte
- Mettre en demeure - Gros titre anglais
- Qui use et transforme l'écorce terrestre - Cause du tort
- Virginie, Caroline et les autres - Etat d'Amérique du Sud
- Étincelantes

1	I	N	S	E	P	A	R	A	B	L	E
2	G	A	I	N		L	I	L	I	A	L
3	S	T	R	O	B	O	S	C	O	P	E
4		U		P	I		T	I		A	M
5	O	R	T	H	O	G	O	N	A	L	E
6	T	A	I	T		D	U	O		I	N
7	A	L	C	A	N		R	O	A	S	T
8	R	I		L	I	E	N	S		S	A
9	I	S	O	M	E	R	E		C	E	I
10	E	T	U	I		N	E	M	O		R
11	S	E	R	E	N	I	S	S	I	M	E

### Solution du No 106

Le tirage au sort a souri à M. Daniel Gloor de Lutry, qui a reçu avec nos félicitations, un bon d'achat de CHF 100.- valable auprès des commerces locaux.

Ces mots-croisés sont faits par M. Eric Desaulles, Chef du service et de l'aménagement du territoire et des bâtiments. Les réponses doivent parvenir au comité de rédaction de l'Echomunal, Le Château, 1095 Lutry, jusqu'au 15 mars 2014.



Afin d'appliquer la législation fédérale et cantonale, le Conseil communal de Lutry a accepté dans sa séance du 7 octobre le nouveau règlement communal sur la gestion des déchets.

## Que signifie pour vous ce changement ?

Le principe de causalité, plus communément appelé pollueur-payeur, est la raison principale de la modification de la loi. Les charges relatives à l'élimination de vos déchets dépendent donc de votre effort de tri : **mieux vous triez, moins vous payez**. Utilisez dès lors encore davantage les structures de recyclage mises à disposition par la Commune, selon le plan de ramassage 2014 que vous avez reçu dans votre boîte-aux-lettres.

Dès le 1er janvier 2014, seuls les sacs officiels blancs sont autorisés pour les ordures ménagères. L'utilisation de sacs noirs, gris ou transparents est interdite dès cette date. Le non-respect du nouveau règlement peut entraîner des amendes.

### Taxe sur les sacs à ordures :

Vous pourrez acheter les sacs blancs taxés dans vos commerces habituels au prix de :

17 litres	rouleau de 10 sacs	CHF 10.-
35 litres	rouleau de 10 sacs	CHF 20.-
60 litres	rouleau de 10 sacs	CHF 38.-
110 litres	rouleau de 5 sacs	CHF 30.-

## Taxe de base forfaitaire

Les revenus liés à la taxe au sac, selon les prix fixés, ne peuvent couvrir à eux seuls tous les frais liés à l'élimination des déchets urbains. C'est pourquoi, dans l'objectif de couvrir l'entier des coûts de traitement des déchets, une **taxe de base forfaitaire annuelle de CHF 100.- par habitant** de plus de 18 ans et de **CHF 200.- par entreprise** est introduite. Elle devra permettre de couvrir le solde des coûts. **Toutefois, la Municipalité et le Conseil communal ont décidé de compenser cette taxe, pour 2014, par une subvention communale équivalente** (renouvelable d'année en année), en faveur de toutes les personnes physiques et les entreprises de la Commune assujetties à cette taxe de base. **Ainsi en 2014, la taxe forfaitaire ne sera pas perçue.**

## Choix du système de taxation pour les entreprises

Les entreprises de Lutry se verront offrir trois possibilités pour le traitement de leurs déchets en fonction du type et de la quantité de déchets produits à savoir :

**1. Les entreprises pourront conclure un contrat directement avec un prestataire de services pour le transport et le recyclage de l'ensemble de leurs déchets.**

Le prestataire procédera à l'enlèvement et au traitement des déchets industriels et facturera la prestation directement à l'entreprise concernée. Ces entreprises ne seront pas assujetties à la taxe de base communale.

**2. Les entreprises auront la possibilité de bénéficier d'une collecte des ordures ménagères en conteneurs «privés» pesés.**

De cette manière, elles pourront continuer à utiliser des sacs-poubelle non taxés et mettre les ordures ménagères directement dans leurs propres conteneurs. Ces entreprises bénéficieront cependant des mêmes prestations que les habitants pour la récolte et le tri des autres déchets. Par conséquent, elles seront également assujetties à la taxe de base forfaitaire communale de CHF 200.- par année et par entreprise. Le prix des déchets à la tonne a été fixé pour 2014 à CHF 375.- TTC et sera facturé par la Commune. Le coût de la puce, de CHF 50.- par conteneur, sera à la charge de l'entreprise.

**3. Les autres entreprises qui n'opteraient pas pour l'une des solutions proposées ci-dessus, bénéficieront des mêmes prestations que les habitants, notamment en terme d'accès aux diverses installations de collectes (porte-à-porte, Ecopoints et déchèterie) et d'utilisation des sacs blancs taxés. Elles seront par conséquent taxées sur une base forfaitaire annuelle de CHF 200.- par entreprise.**

**Chaque entreprise est priée de s'annoncer par écrit auprès de la Municipalité ou par mail à [tfv@lutry.ch](mailto:tfv@lutry.ch) pour l'informer de son choix; le délai est fixé au mercredi 15 janvier 2014.**

## Mesures d'allègement

Afin de soutenir les familles avec enfants, ainsi que certaines catégories de citoyens, la Commune met en place les mesures suivantes :

### Naissance

En cas de naissance, lors de l'inscription au Contrôle des habitants, le représentant légal pourra retirer gratuitement 80 sacs de 17 litres par enfant.

### Enfants jusqu'à 3 ans

Dans la 2e et 3e année, le représentant légal pourra retirer annuellement de manière gratuite, auprès du Contrôle des habitants, 60 sacs de 17 litres par enfant.

### Personnes incontinentes

Les personnes devant porter des protections contre l'incontinence pourront, sur présentation d'une attestation de leur médecin ou du CMS, retirer annuellement et gratuitement 60 sacs de 17 litres auprès du Contrôle des habitants.

## Mesures pratiques

Afin de vous encourager à mieux trier vos déchets, plusieurs mesures seront introduites dès le 1er janvier 2014, à savoir :

✓ Prolongation des horaires d'ouverture de la déchèterie «Flon-de-Vaux», jusqu'à 19h00 les lundi, mercredi et vendredi et le samedi jusqu'à 16h00 (période hivernale comprise).

- ✓ Mise en place d'une nouvelle signalétique à la déchèterie.
- ✓ Amélioration du ramassage du papier/carton par une tournée mensuelle supplémentaire (secteurs nord et sud le 1er mardi de chaque mois).

## A Lutry, mieux vous triez, moins vous payez

Pour toutes informations complémentaires, vous pouvez contacter la Direction des travaux au 021 796 21 80.



## A L'ATTENTION DES ENTREPRISES ET COMMERCES DE LUTRY

# AVIS IMPORTANT

Nous tenons à vous préciser que la taxe au sac instaurée dès le 1er janvier 2014 concerne **uniquement les déchets ménagers**.

Pour tous les autres déchets industriels, les prescriptions établies précédemment restent identiques, soit :

**les gros déchets provenant des exploitations commerciales, artisanales ou industrielles ne sont pas récupérés par la Commune.**

De plus, de nombreux commerces entreposent leurs cartons lors des jours de ramassage des ordures ménagères.

Dès le 1er janvier 2014, ils ne seront plus ramassés avec les ordures ménagères mais **uniquement lors du ramassage porte-à-porte** du papier et carton deux fois par mois.

D'avance, nous vous remercions pour votre diligence et votre compréhension.

## Que faire de mes déchets végétaux crus et de cuisine ?

Avec l'introduction de la taxe au sac dès le 1er janvier 2014, aucun changement n'est prévu à court terme, pour le ramassage des déchets végétaux crus.

Comme auparavant, ils peuvent être apportés à la déchèterie de Flon-de-Vaux, au parc de Burquenet et à la compostière de la Coulette. Si vous n'avez pas la possibilité de vous rendre dans l'un de ces trois sites et jusqu'à nouvel avis, vos déchets végétaux crus doivent être mis dans votre sac poubelle de même que tous les déchets de cuisine.

Plusieurs solutions sont actuellement à l'étude dont une qui consisterait à profiter de l'installation d'une usine de méthanisation prévue par la compostière de la Coulette. Celle-ci permettrait de produire du gaz avec les déchets végétaux crus et de cuisine.

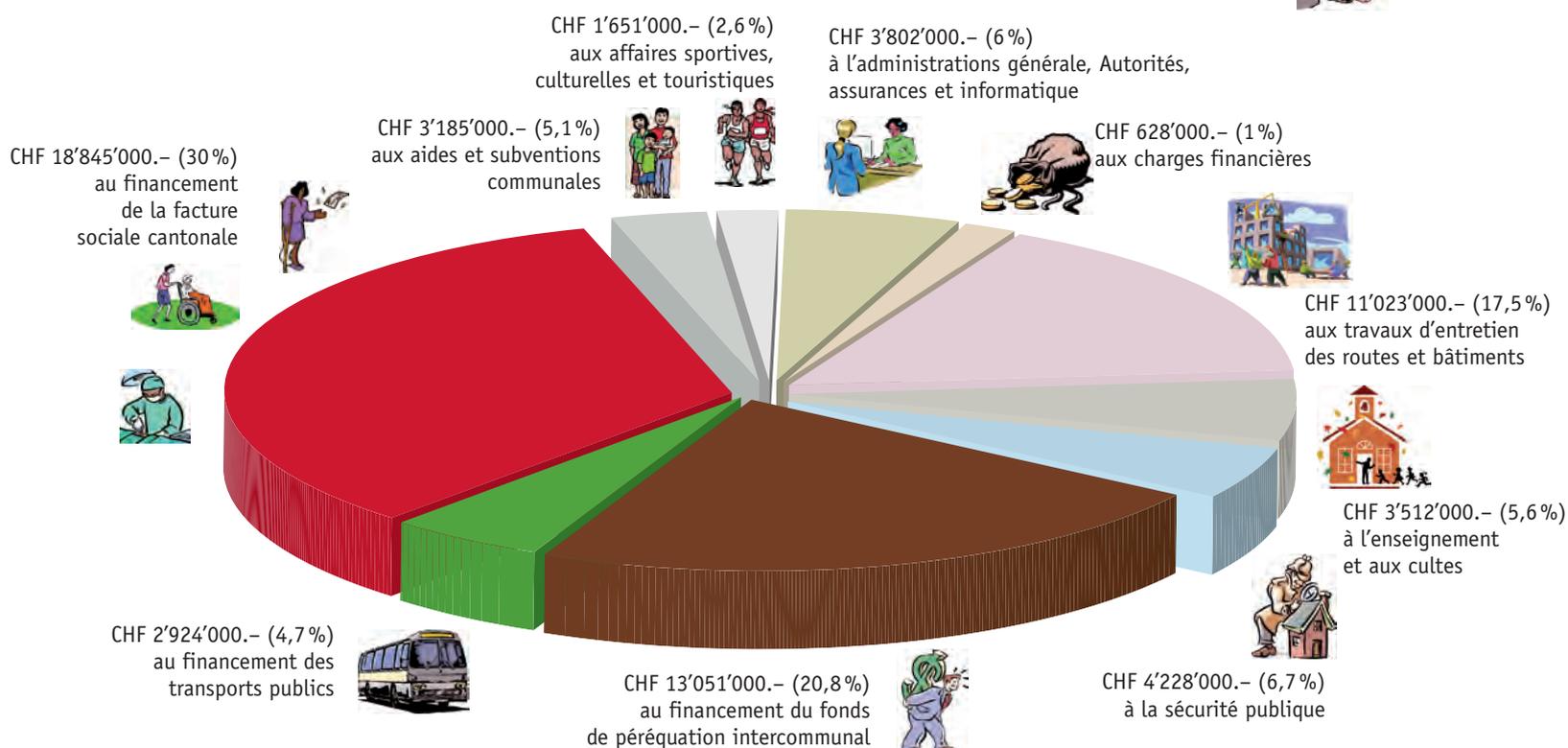
Avec ce nouvel aménagement, un système de ramassage serait déployé sur l'ensemble du territoire communal.

Nous remercions les habitants et entreprises de Lutry de mettre tout en œuvre afin de trier au mieux les déchets selon toutes les possibilités actuelles mises à disposition.

## BUDGET DES CHARGES ET REVENUS DE FONCTIONNEMENT

BUDGET 2013		Bourse communale	BUDGET 2014	
Charges	Revenus	Directions	Charges	Revenus
<b>8'133'000</b>	<b>1'374'000</b>	<b>1. Administration générale</b>	<b>8'310'000</b>	<b>1'561'000</b>
3'587'000	1'120'000	Autorités, administration	3'805'000	1'305'000
915'000	96'000	Affaires culturelles, loisirs	964'000	93'000
539'000	80'000	Sports	617'000	85'000
3'092'000	78'000	Transports publics	2'924'000	78'000
<b>12'331'000</b>	<b>51'822'000</b>	<b>2. Finances</b>	<b>12'796'000</b>	<b>51'781'000</b>
983'000	45'929'000	Impôts	1'043'000	49'955'000
11'348'000	5'893'000	Service financier	11'753'000	5'826'000
<b>1'489'000</b>	<b>2'003'000</b>	<b>3. Domaines et bâtiments</b>	<b>1'511'000</b>	<b>2'040'000</b>
579'000	246'000	Forêts	600'000	233'000
535'000	500'000	Vignes	526'000	525'000
375'000	1'269'000	Bâtiments, terrains	385'000	1'282'000
<b>8'990'000</b>	<b>2'996'000</b>	<b>4. Travaux</b>	<b>9'512'000</b>	<b>4'571'000</b>
4'228'000	137'000	Administration technique	4'382'000	144'000
1'740'000	811'000	Routes	1'649'000	825'000
533'000	126'000	Parcs, cimetières, port	625'000	131'000
1'537'000	113'000	Ordures ménagères	1'683'000	1'676'000
952'000	1'809'000	Egouts, épuration	1'173'000	1'795'000
<b>4'181'000</b>	<b>467'000</b>	<b>5. Instruction publique &amp; cultes</b>	<b>4'340'000</b>	<b>478'000</b>
1'630'000	332'000	Administration	1'682'000	346'000
389'000	14'000	Enseignement primaire	416'000	24'000
1'008'000	10'000	Enseignement secondaire	1'001'000	6'000
37'000	-	Enseignement spécialisé	33'000	-
713'000	-	Formation professionnelle	828'000	-
207'000	94'000	Divers	192'000	85'000
197'000	17'000	Temples et cultes	188'000	17'000
<b>4'939'000</b>	<b>323'000</b>	<b>6. Police</b>	<b>5'178'000</b>	<b>287'000</b>
4'378'000	5'000	Corps de police	4'592'000	5'000
303'000	49'000	Service du feu	315'000	-
258'000	269'000	Protection civile	271'000	282'000
<b>17'849'000</b>	<b>18'000</b>	<b>7. Sécurité sociale</b>	<b>21'202'000</b>	<b>30'000</b>
1'602'000	18'000	Service social, logement	2'331'000	30'000
15'196'000	-	Prévoyance sociale	18'066'000	-
1'051'000	-	Santé publique	805'000	-
<b>57'912'000</b>	<b>59'003'000</b>	<b>Total charges et revenus de fonctionnement</b>	<b>62'849'000</b>	<b>64'748'000</b>
1'692'000		Attr./prélèvements aux fonds d'amortissement	1'648'000	
386'000		de réserves	167'000	
	<b>987'000</b>	<b>Excédent de charges/revenus</b>	<b>84'000</b>	
<b>59'990'000</b>	<b>59'990'000</b>	<b>Total général</b>	<b>64'748'000</b>	<b>64'748'000</b>

## RÉPARTITION DES CHARGES DE FONCTIONNEMENT 2014 BUDGÉTISÉES À CHF 62'849'000.-



Couleurs vives: Contributions à des charges cantonales sur lesquelles la Municipalité n'a aucun moyen d'action (55,5%).  
Couleurs claires: Dépenses communales de fonctionnement et subventions découlant de décisions communales (44,5%).

# Aperçu du budget 2014

Pour la première fois depuis 15 ans, la Municipalité a la satisfaction de présenter un budget équilibré, avec un léger bénéfice de **CHF 84'000.-** après allocation aux amortissements et réserves obligatoires.

Les charges globales de fonctionnement budgétisées à **CHF 64'664'000.-** sont en augmentation par rapport aux budgets précédents. Cependant elles sont entièrement couvertes par les revenus budgétisés à **CHF 64'748'000.-** qui ont été revus à la hausse.

Pour parvenir à ce résultat, la Municipalité a décidé de reporter ou de supprimer certaines dépenses jugées non prioritaires et de tenir compte d'une augmentation des recettes fiscales en fonction de la réalité des encaissements en 2012 et de la projection des encaissements en 2013.

Les charges de fonctionnement «communales» dont la Municipalité détient encore en partie la maîtrise augmentent de CHF 1'567'000.- (+ 7,9%) par rapport au budget 2013 en raison principalement des nouvelles subventions (+ 900'000.-) versées dans le cadre des mesures d'accompagnement de la taxe déchets, des nombreux mandats d'études prévus en 2014 (+ 123'000.-) et de l'augmentation de la part patronale à la Caisse intercommunale de pension (+ 142'000.-).

Les charges péréquatives (facture sociale + péréquation) reposant sur les données de l'exercice 2012 augmentent de 3,5 millions.

Les revenus de fonctionnement budgétisés progressent de plus de 5,7 millions par rapport au budget 2013, essentiellement en raison de l'estimation à la hausse des recettes fiscales pour près de 4 millions et de l'introduction des nouvelles taxes pour financement des déchets pour 1,575 million.

La Municipalité s'efforcera à nouveau de contenir au maximum les dépenses dont elle a encore la maîtrise afin de maintenir l'équilibre budgétaire.

## PRINCIPALES DÉPENSES D'INVESTISSEMENTS PRÉVUES EN 2014

	Crédits votés ou prévus	Dépenses 2014
<b>PATRIMOINE ADMINISTRATIF</b>		<b>9'636'000</b>
Château - agrandissement cafétéria 2e étage	30'000	30'000
Château - climatisation des locaux informatiques	28'000	28'000
Salle Escherins - rénovation des façades	43'000	43'000
Salle de gym du Gd-Pont - modernisation inst. scéniques	80'000	80'000
Modernisation du site internet communal	130'000	130'000
Rte de Lavaux - pose de parois anti-bruit	500'000	200'000
Réaménagement carrefour du Gd-Pont - frais étude	950'000	500'000
Elargissement partiel lors de constructions privées	65'000	65'000
Création d'une présélection pour PPA les Brûlées	50'000	50'000
Création d'un trottoir entre Orzens-Fénix	1'100'000	500'000
Rte de Savuit/Rte du Crochet - aménagement d'un trottoir	2'600'000	600'000
Sentier de la Toffeyre - passage souterrain piétons ligne CFF	202'000	30'000
Assainissement parking de la Possession	5'200'000	580'000
Création parking souterrain aux «Jardins du Château»	11'500'000	500'000
Remplacemet signalisation au carrefour de Corsy	70'000	70'000
Pose d'une borne télescopique au Quai Doret	50'000	50'000
Optimisation des «Ecopoints» sur territoire communal	1'000'000	100'000
Autres travaux de mise en séparatif divers collecteurs EU + EC	750'000	750'000
Collège du Gd-Pont - remplacement système de surveillance des préaux et abords	50'000	50'000
Collège des Pâles - réfection complète	11'000'000	1'000'000
Collège de la Croix - constr. pavillon provisoire de 8 classes	2'600'000	2'200'000
La Belle Ferme - aménagement de 2 classes, 1 réfectoire et 1 salle réunion	2'000'000	2'000'000
Temple de Lutry - mise à niveau de l'éclairage	50'000	50'000
Autres petits investissements divers	120'000	30'000
<b>PATRIMOINE FINANCIER</b>		<b>3'595'000</b>
Acquisition nouveaux terrains et bâtiments	3'500'000	3'500'000
Hôtel du Rivage - réfection café-restaurant	500'000	50'000
Villa signal Bochat - rénovation des façades	45'000	45'000
<b>Total général des dépenses d'investissements</b>		<b>13'231'000</b>

## Bibliothèque de Lutry

### Nouveautés d'hiver

Qui n'a pas lu «La vérité sur l'affaire Harry Québert»? Il y a un an la Bibliothèque annonçait l'acquisition du roman de **Joël Dicker** et depuis, il ne cesse d'être réservé par les lecteurs qui forment, patients, une longue file virtuelle d'attente.

Entre-temps, de nombreux nouveaux ouvrages sont venus enrichir les rayons. Bien sûr le dernier Goncourt, «Au revoir là-haut» de **Pierre Lemaitre**. Evoquant les affres de la «Grande Guerre», c'est une poignante introduction aux commémorations qui jalonnent l'année 2014.

Bien sûr, il y a les derniers **Nothomb**, **Gavalda**, **Darrieussecq**, mais aussi pour les amateurs de suspense, **John Le Carré**, **Henning Mankel**, **Maxime Chattam**, **Tom Clancy**, **Stephen King**.

Pour ceux qui aiment se plonger dans l'Histoire: la «Néfertiti» de **Christian Jacq**, «La Confrérie des moines volants» de **Metin Arditti**, «La dernière fugitive» de **Tracy Chevalier** et «Tout l'amour de nos pères» de **Christian Signol...**

Mais également le court roman de **Daniel Bosc** qui, sous le titre «La claire fontaine» retrace les dernières années de **Gustave Courbet**. Ce livre est d'autant plus intéressant que des lieux chers au cœur des vaudois y sont décrits et même... Lutry.

Concernant aussi les terres vaudoises, l'album consacré par **Daniel Maggetti** et **Stéphane Pittermann** à **Charles-Ferdinand Ramuz**.

Parmi ce flot de récits, le nouveau roman de **Claudie Gallay** «Une part de ciel» confirme le talent révélé par «Les Déferlantes». Si les masses impressionnantes des Alpes se sont substituées aux déchainements océaniques, les secrets des âmes sont toujours finement analysés.

La Bibliothèque, suivant l'actualité, se mettra au début de 2014 à l'heure des Jeux Olympiques d'hiver, y consacrant sa vitrine et réunissant ses ouvrages sur les sports hivernaux.

En attendant, profitez de ces premières semaines de décembre pour faire le plein de lectures cette fin d'année.

**La bibliothèque sera fermée dès le lundi 23 décembre et vous accueillera à nouveau dès le 6 janvier 2014!**

*Toute l'équipe  
vous souhaite de bonnes fêtes  
et se réjouit de vous accueillir  
l'année prochaine!*

## SERVICE BÉNÉVOLES DE PULLY, LUTRY, BELMONT ET PAUDEX

Vous habitez cette région, vous disposez d'une voiture et d'un peu de temps libre?

Le service des bénévoles a besoin de votre aide pour continuer son action de soutien aux personnes à mobilité réduite!

Horaires selon vos disponibilités et indemnisation pour vos frais.

**Appelez Brigitte Pahud au 021 728 23 37.**





### Kermesse paroissiale

Un chaleureux merci à tous les bénévoles ainsi qu'à nos généreux donateurs! La réussite de notre kermesse des 23 et 24 novembre est le fruit de leur précieux engagement. Merci et bravo!

### Marché de Noël

Depuis de nombreuses années notre paroisse tient son traditionnel stand lors du Marché de Noël. Nous adressons toute notre reconnaissance à M. Lobjois qui anime fidèlement le stand avec Mme et M. Farinelli. Un grand merci à vous tous qui permettez à ce stand de dégager un bénéfice entièrement reversé à l'Association St Vincent-de-Paul, qui soutient des personnes en difficulté dans nos quatre communautés paroissiales.

### Message de Noël

*Quel Noël... pour aujourd'hui?*

Stupeur... début octobre, en entrant dans une grande surface, je me retrouve au cœur d'un décor de Noël, rien n'y manquait: sapins, boules, bougies,... un choix introuvable le 24 décembre! Lorsque je demandais à des enfants au catéchisme – comme d'ailleurs à ceux qui n'y mettent pas les pieds – quelle est la plus grande fête de l'année, la réponse jaillissait: NOËL!

Nous voici à nouveau dans ce merveilleux temps de l'Avent, en route vers Noël. Celui de 2013, chez nous, sera-t-il bien différent de la toute première nuit à Bethléem? Je n'en suis pas si sûr.

«Comme en ce temps-là», notre monde d'aujourd'hui connaît bien des ombres et des souffrances. Seule l'Espérance lui permet de continuer de vivre.

Un monde meilleur, tout un chacun en rêve, mais sans Dieu, impossible de le découvrir et d'y parvenir. Comme il paraît loin le Royaume des Cieux! Et le chemin quotidien bien compliqué!

Que faire? Qui fête mieux Noël que les enfants? Au fait nous sommes tous «enfants de Dieu»! Alors, retrouvons un peu d'humilité, ouvrons nos cœurs, c'est là qu'Il aime venir et se tenir. En plus, Il apporte «la Paix aux hommes qu'Il aime». Jésus, tu as ta place parmi nous, depuis qu'une nuit de Noël, le ciel a visité la terre, le Verbe s'est fait chair, Dieu est venu habiter parmi nous. Pour chacun d'entre vous, belle fête de Lumière, d'Espérance et de Joie! Joyeux Noël!

*Chanoine Jean-Robert Allaz*

Au sein de notre paroisse nous vous invitons à participer aux célébrations de Noël suivantes:

- **Mardi 24 décembre:** Messe des familles à 18 h 00 à l'église de **Cully** avec les enfants et les paroissiens de Lutry et Cully.
- **Messe de minuit:** à 24 h 00 (dès 23 h 30 musique et chants) à l'église de **Lutry** suivie d'un moment de partage et d'un vin chaud. La messe sera célébrée pour toute l'Unité pastorale et animée par la chorale de Pully.
- **Messe du jour de Noël** le 25 décembre à 11 h 00 à Lutry.

### Semaine de l'Unité

#### Dimanche 19 janvier

La Semaine de prière pour l'unité des chrétiens débutera avec une célébration commune de la Parole à l'église St-Martin de Lutry à 11 h 00: M. le pasteur Benjamin Corbaz en assurera la prédication. A l'issue de la cérémonie le verre de l'amitié sera servi.

### Marche aux flambeaux

Le vendredi 24 janvier les chrétiens de la région marcheront à la lumière des flambeaux du Temple de Lutry jusqu'à l'église catholique St-Maurice à Pully.

Départ: 18 h 30 à Lutry. Arrivée vers 20 h 00 à Pully pour une brève célébration œcuménique suivie d'une collation. Nous ferons halte à l'église St-Martin à Lutry et au temple du Prieuré à Pully. Vous pouvez rejoindre le groupe à l'étape de votre choix ou à l'heure qui vous convient.

### Chandeleur

Nous vous invitons chaleureusement à participer à la messe de la Chandeleur le dimanche 2 février à 11 h 00. Tous les enfants de la catéchèse ainsi que leurs parents y sont invités. Afin de maintenir la tradition des crêpes, la célébration sera suivie d'un apéritif crêpes. Bienvenue à tous!

*A tous, joyeuse et sainte fête de Noël!*

## Paroisse protestante de Belmont-Lutry

### Célébrations de Noël

Les célébrations de Noël auront lieu les 24 décembre à 22 h 30 et 25 décembre à 17 h 00 à Lutry. Elles sont placées cette année sous le titre: «1734: un Noël à Leipzig».

Comme chaque fois, de nombreux participants vous entraîneront par le chant, la musique et le jeu théâtral, avec vin chaud à la sortie. Le 24 à 18 h 30, la 24e fenêtre de l'Avent de Belmont aura lieu au Temple avec une courte célébration.

Le 25 au matin: chacun est invité à rejoindre le groupe de chanteurs qui entonnera des chants de Noël dans les rues de Lutry. Rendez-vous à Savuit chez la famille Dentan à 5 h 30 pour le déjeuner. Puis culte central à 10 h 00 à Corsy.

### Garderie pendant le culte

Les responsables paroissiaux rappellent que, en lieu et place de garderie, du matériel pour enfants (papier, feutres, jouets, livres) est mis à disposition des enfants pendant les cultes à Lutry. Si l'enfant veut jouer, il le fait sous la responsabilité d'un membre de sa famille.

### Absences pastorales

Les pasteurs B. Corbaz et C.-D. Rapin seront en congé du 26 décembre au 2 janvier. Les pasteurs J.-B. Lipp et J.-M. Spothelfer seront en congé du 30 décembre au 4 janvier.

### A l'agenda

L'horaire des cultes est publié sur le site paroissial sur Internet, dans le mensuel de l'Eglise «Bonne Nouvelle» et dans le quotidien «24 Heures». Attention à l'horaire de vacances.

#### Les 24 et 25 décembre

Célébrations de Noël au Temple de Lutry à 22 h 30 le 24 décembre et à 17 h 00 le 25.

#### Dimanche 19 janvier

Célébration œcuménique à 11 h 00 à l'église catholique (semaine de l'Unité).

#### Vendredi 24 janvier

Marche œcuménique aux flambeaux de Lutry à Pully. Départ à 18 h 30 au Temple de Lutry.

#### Dimanche 9 mars

Journée de l'Association en faveur du Temple. Repas de midi à la Maison de paroisse et des jeunes. Concert au Temple à 17 h 00 (A.-C. Prénat: orgue & P.-A. Taillard: clarinette).

#### Dimanche 23 mars

Assemblée paroissiale de printemps à Lutry après le culte (9 h 30).

### Fête paroissiale de l'offrande



### Adresses utiles

No d'urgence du pasteur de garde: 079 393 30 00

Secrétariat paroissial: Place du Temple 3, 1095 Lutry, tél. 021 792 11 57

Caisse de la paroisse: CCP 17-627092-9

- Diacre Catherine Chapuis-Lang, Avenue de Cour 60, 1007 Lausanne, tél. 021 331 56 25
- Pasteur Benjamin Corbaz, Ch. de la Péraulaz 41, 1093 La Conversion, tél. 021 331 56 48
- Pasteur Jean-Baptiste Lipp, Chemin de la Cure 5, 1092 Belmont, tél. 021 331 57 31
- Pasteur Claire-Dominique Rapin, Place du Temple 2, 1095 Lutry, tél. 021 331 58 77
- Pasteur Jean-Marc Spothelfer, Place du Temple 3, 1095 Lutry, tél. 021 331 58 78

Baptêmes: contactez Mme le pasteur Claire-Dominique Rapin

Réervations du temple de Lutry: contactez le pasteur Jean-Marc Spothelfer

Site sur internet: <http://paroisse-protestante.lutry.ch>

## La place du Bourg

C'est la seule place d'origine – Platea Burgi en 1452-1453 – que compte Lutry, mais elle reste bien dans l'esprit des places médiévales vau-doises. Fort modeste, n'occupant que la surface d'une taille moyenne formant presque une impasse greffée sur la Grand-Rue. Son rôle n'en est pas moins déterminant au Moyen Âge, complétant l'essentielle «Croisée du Bourg», elle sert à recevoir la première grande fontaine située au carrefour, donne un peu de dégagement aux «meses», embryon de halles marchandes et se ferme du côté du lac par la boucherie et son abattoir.

Un étroit passage permet d'accéder derrière ceux-ci aux latrines communales et aux galeries de la ville, unique endroit où la population pouvait à l'intérieur de l'enceinte jouir des avantages du lac.

La boucherie disparut en 1839 au profit des abattoirs, ce qui rendit plus «spacieux» le passage vers le nouveau quai, et, aux environs de 1882, la fontaine fut modernisée, transférée vers le lac à l'emplacement de ceux-ci, enfin sortis de ville, et protégée par un couvert pour en faire un lavoir public.

## La place Marsens (1591 - 1593) dite anciennement place à Marsens

La seule création «urbaine» de l'époque bernoise, œuvre à la fois utile et esthétique selon les canons du temps, est en fait le résultat d'une démolition, l'élargissement en place d'un petit tronçon de la Grand-Rue, à l'endroit où s'élevait une partie de l'ancienne maison du diacre. Son nom provient de celui de l'ancien propriétaire, Antoine Marsens.

En 1591, Leurs Excellences de Berne cèdent à la ville cette maison alors vétuste. Les maisons voisines sont restaurées.

Au XVIIIe siècle, cette place est encore vouée à servir de dépôt pour la bâtisse, on y entrepose des tonneaux et d'autres choses d'usage public.



Aujourd'hui, la place Marsens est occupée par des voitures, mais la place du Bourg et la place de la Couronne ont gardé quelques commerces et retrouvent une grande animation notamment lors de la fête des Vendanges et du marché de Noël (photo vers 1910).

On y installe des bouteroues (pièces en pierre ou en fer placées contre une maison pour la protéger des roues des véhicules).

En 1882, on la destine à être un lieu de vente pour les marchands ambulants les jours de foire. Des arbres y sont plantés.

Finalement en 1837, il est décidé qu'elle ne doit plus avoir d'autre usage, sauf les jours de foire, qu'à recevoir les chars et les chevaux... aucun dépôt de chantier ne pourra y avoir lieu; c'est encore sa destination principale. En 1856 pourtant la ville fit enlever les bouteroues et deux platanes.

## La place de la Couronne

Elle constitue le centre topographique du Bourg extérieur et l'un de ses deux pôles d'activité abritant dès le XIe siècle la fontaine de ce quartier, l'hôpital de la ville et le moulin de l'Aumônerie du

couvent, apparemment le principal de la localité. De ces diverses fonctions et de sa situation, cette place a tiré toute une série de dénominations: place ou même «charrière de, vers ou devant l'hôpital, près du moulin de l'Aumônerie», le nom de place de la Couronne lui vient de celui de l'auberge communale du même nom qui existait dès la fin du XVIIIe siècle.

Il faut dire qu'elle n'a atteint qu'en plein XXe siècle sa surface maximale, ayant longtemps été amputée de son angle nord-est occupé, devant l'ancien moulin par des terrains privés ou par des bâtiments, dont jusqu'en 1959 une laiterie, et vers l'est, par un bief coulant à ciel ouvert encore au XVIIIe siècle.

Tiré du livre «Lutry, arts et monuments du XIe au XXe siècle» Tome I édité par la Commune de Lutry en 1990.

## L'ESPRIT FRAPPEUR



Toutes les infos concernant l'Esprit Frappeur

Site: [www.espritfrappeur.ch](http://www.espritfrappeur.ch)

Courriel: [info@espritfrappeur.ch](mailto:info@espritfrappeur.ch)

Devenez nos amis sur notre page facebook: <https://www.facebook.com/nitchaeffalain>

Réservations de préférence par mail [info@espritfrappeur.ch](mailto:info@espritfrappeur.ch) ou [www.tempslibre.ch](http://www.tempslibre.ch)  
Téléphone 021 793 12 01  
Fax 021 793 12 02

Esprit Frappeur, Villa Mégroz, Route du Grand-Pont 20, 1095 Lutry (Suisse)

Bus No 9, arrêt Grand-Pont

Parking de la Combe ou Parking de la Possession

Ouverture des portes: une heure avant.

### SAISON 2013 - 2014

Michèle Bernard

Abbi Patrix - contes

Boulouris 5

Valérie Mischler

Le Cirque des Mirages

Jérémie Bossone

Pascal Mathieu

Romain Didier & Enzo Enzo

Paule-Andrée Cassidy

Béa Tristan

Pierre Henri - humour

Valérie Barrier

Laurent Viel chante Barbara

Niobé

Semaine belge avec: Mathias Bressan, Ivan Tirtiaux, Fatoum et Pascale Delagnes

Alain Nitchaeff

### Dates

En rouge: les dimanche-gourmets

Du 10 au 12 janvier 2014

Du 17 au 19 janvier 2014

Du 23 au 26 janvier 2014

Du 31 janvier au 2 février 2014

Du 7 au 9 février 2014

Du 14 au 16 février 2014

Du 21 au 23 février 2014

Du 6 au 9 mars 2014

Du 14 au 16 mars 2014

Du 21 au 23 mars 2014

Du 28 au 30 mars 2014

Du 4 au 6 avril 2014

Du 2 au 4 mai 2014

Du 9 au 11 mai 2014

Du 15 au 18 mai 2014

Du 22 au 25 mai 2014

## SOCIÉTÉS

C'est dans un Temple bien rempli et devant un public attentif que le Chœur Neuf Lutry a eu la joie de présenter son concert d'automne 2013. Un tout grand merci à nos fidèles amis. Votre présence à chaque spectacle nous encourage et nous réjouit.

Merci à la paroisse et à la commune de nous offrir la possibilité de chanter dans ce lieu privilégié qu'est le Temple de Lutry.

A tous ceux qui sont venus par hasard, en passant ou par curiosité, nous espérons que ce concert vous a plu et ainsi pouvoir vous compter à l'avenir parmi nos fidèles amis.

Un verre de vin chaud à la main et une tranche de gâteau dans l'autre, les discussions après-concert sont allées bon train. Cette chaleureuse ambiance a favorisé de nombreuses questions démontrant tout l'intérêt porté à notre chœur, à ce qui s'y fait tout au long de l'année.

Nous rappelons à tous ceux qui aimeraient nous rejoindre, que nos répétitions ont lieu le mardi soir à 20h00 à la salle de La Croix.

Prenez le temps de vivre quelques mardis soir afin de faire connaissance et trouver votre voie et votre voix.

Notre directeur sera attentif à vous diriger dans le registre qui vous convient.

Notre répertoire est très varié: du chant traditionnel au chant liturgique en passant par l'opéra et les chants folkloriques de divers pays.

Nos spectacles et concerts d'automne couronnent nos efforts.



Contacts: présidente: 021 792 13 58  
directeur: 021 601 34 21

Le prochain spectacle se profile déjà à l'horizon 2014 et c'est pleins d'enthousiasme que nous allons commencer ce nouveau programme d'un tout autre genre...

## CONCERTS BACH

Mesdames, Messieurs, Chers Amis,

Le dimanche 15 décembre, lorsque nous allumerons la 3e bougie de notre couronne de l'Avent, au Temple de Lutry résonnera le chef-d'œuvre de G.F. Haendel, **Le Messie**, dans l'interprétation du Chœur Laudate Deum et Le Concert Européen.

Au début de l'Année Nouvelle 2014, dans le cadre du «Podium des Jeunes artistes» nous sommes heureux d'accueillir les trois premiers Prix des trois grands Concours de piano de Suisse, notamment **Varvara Nepomnyashchaya**, 1er Prix du Concours Géza Anda, **Lorenzo Soulès**, 1er Prix du Concours de Genève et **Cristian Budu**, 1er Prix du Concours Clara Haskil.



Hélène Schmitt.

En février, nous entendrons, pour la première fois, l'Ensemble Luceram (Lux Eram, «rameau de lumière», probable signification de Luceram, village de l'arrière-pays niçois) avec la talentueuse soprano **Raffaella Milanesi**, sous la direction de **Hélène Schmitt**, violoniste baroque, lauréate de plusieurs prix internationaux. Au programme, des œuvres de Vivaldi, Haendel et Scarlatti.



Lorenzo Soulès.

Et au mois de mars, c'est l'**Orfeo Barockorchester** de Salzbourg, sous la direction de **Michi Gaigg**, qui nous donneront un très beau programme entièrement consacré à Jean-Sébastien Bach; notamment les Cantates BWV 82a et 199 avec en soliste **Dorothee Miels**, soprano, la Suite en Si mineur avec la flûtiste **Claire Genewein**, et le concerto pour hautbois d'amour avec en soliste **Carin van Heerden**.

Nous vous souhaitons de très belles Fêtes de Noël et une excellente Nouvelle Année 2014 et nous nous réjouissons de vous accueillir nombreux au Temple de Lutry pour partager ces moments magiques de grande Musique !

Pour le Comité: B. Elöd

Dorothee Miels.



## COMPAGNIE ZAPPAR

L'année 2013 a été riche en projets. Démarrage en fanfare avec un 1er repas de soutien le 2 février avant d'entrer dans le vif du sujet en pilotant, pour le compte de l'ONG Enfants du Monde, le projet «Une Chanson pour l'Éducation»...

### Une chanson au printemps

En 6 mois, plus de 850 écoliers de Suisse Romande et d'Haïti accompagnés par 90 enseignants ont enregistré 44 chansons pressées sur CD diffusés à 4'000 exemplaires et ont défendu leur chanson sur scène devant 1700 spectateurs lors de 4 concerts respectivement à Genève, Lausanne, Pully et à La Chaux-de-Fonds. La RSR a consacré 8 «espaces» sous la rubrique «artiste suisse de la semaine» (23-27 septembre) sur Option Musicque.



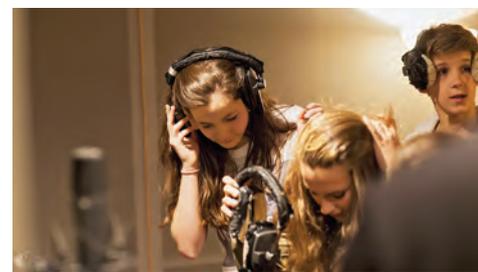
### Un été en image

En juillet et août, 60 enfants de Lutry et Perly ont goûté au grand stress des plateaux de tournage en s'improvisant «acteurs d'une semaine» lors de «Centres aérés cinéma». Deux films et dix spots télévisés ont été réalisés et projetés à la salle Maflé et au LavOpen air à Lutry.



### Une rose à l'automne

Pour la joie de monter sur scène défendre la force de l'échange interculturel, dix artistes haïtiens et vingt membres de notre compagnie se sont enfermés dans la salle du Grand Pont, durant les vacances scolaires d'automne, pour créer la comédie musicale le Balayeur et la Rose, spectacle joué six fois à Pully, Lutry, Genève et Plan-les-Ouates. Afin de profiter au mieux de la présence d'amis de la caraïbe et de maximiser l'échange, des ateliers d'initiation à la danse, au chant et au théâtre ont été animés dans huit classes d'école genevoises et sept classes lutriennes.



### Un cœur pour l'hiver

Un 20 novembre, Place St-Laurent à Lausanne... Pour célébrer la Journée mondiale des Droits de l'Enfant, plus de 300 personnes se sont fait photographier en brandissant devant eux, le droit de leur choix. Collées les unes avec les autres, les images glanées pendant l'après-midi ont dessiné une fresque géante.

**Repas de soutien:** 29 mars, salle du Grand-Pont.

Le Chœur Da Camera de Neuchâtel, dirigé par Philippe Huttenlocher, donnera un concert de musique baroque le **dimanche 26 janvier** prochain à 17 heures au Temple de Lutry. Il sera accompagné à l'orgue par Rodolfo Bellatti, titulaire de l'orgue du Temple de Serrières et bien connu dans la région de Lutry.

Au programme, la Messe «O magnum mysterium» de T.-L. de Victoria, pour chœur a cappella, le Magnificat de J. Pachelbel, pour chœur et orgue, le Te Deum en do majeur de M.-A. Charpentier pour soli, chœur et orgue ainsi que trois pièces pour orgue seul de Cabanilles, Arauxo et Pachelbel. Les solistes seront Claire-Isabelle Attinger et Perpétue Hartel, sopranos; Mary-Josée Boinay, alto; Raphaël Favre, ténor et Etienne Pilly, baryton. Entrée libre, collecte recommandée.

Le Chœur Da Camera participe depuis 43 ans à la vie musicale neuchâteloise. Il a donné de nombreux concerts dans la région neuchâteloise et en Suisse ainsi qu'en Autriche, en Allemagne, en Belgique, en France et en Italie. Dans sa nouvelle formation, il compte 12 chanteuses et chanteurs motivés et aguerris, ayant presque tous travaillé leur voix et fonctionné comme solistes à des degrés divers. Il a donné en mai dernier un concert de musique postromantique avec des œuvres de H. Huber, J.-G. Rheinberger et P. Hindemith, accompagné au piano par Marc Pantillon et Lauriane Follonier. Actuellement, le chœur travaille par projet en une dizaine de rencontres, les partitions étant sues, en principe dès la première répétition.

Nous espérons que vous viendrez nombreux partager avec nous ce moment de plaisir musical.

*E. Pilly, président*



## ASSOCIATION EN FAVEUR DU TEMPLE

La Fête de l'Association en faveur du Temple de Lutry aura lieu le **dimanche 9 mars 2014**.

- Repas à la Maison de paroisse après le culte.
- Concert d'orgue et clarinette à 17 heures.



*Pierre-André Paillard.*

Dimanche 9 mars 2013, pour clore la «Journée en faveur du Temple», l'Association en faveur du Temple de Lutry, en collaboration avec la Commune de Lutry, organise un concert à 17 h 00 avec l'organiste co-titulaire Anne-Caroline Prénat et le clarinetiste Pierre-André Taillard.



Pierre-André Taillard est né en 1963 à La Chaux-de-Fonds (Suisse). A six ans, il se passionne pour les opéras de Mozart et décide d'apprendre la clarinette en entendant son fameux concerto. Pierre-André Taillard entame des études musicales au conservatoire de La Chaux-de-Fonds avec Alexandre Rydin et Claude Trifoni, puis obtient un diplôme de soliste à l'Académie de Musique de la ville de Bâle, dans la classe de Hans Rudolf Stalder. Parallèlement, il décroche un diplôme d'enseignement du piano avec Klaus Linder, puis se perfectionne avec le compositeur et pianiste Jürg Wyttenbach.

Pierre-André Taillard est lauréat de concours nationaux et internationaux.

Hans Rudolf Stalder l'initie à la clarinette historique en 1985, ce qui lui permet de se produire avec les ensembles les plus réputés. Pierre-André Taillard se consacre plus particulièrement au répertoire solo et à la musique de chambre. Depuis l'an 2000, il forme avec le pianiste Edoardo Torbianelli un duo très actif jouant principalement les instruments historiques, mais également les instruments modernes.

Parmi les enregistrements de Pierre-André Taillard, son interprétation du concerto de Mozart avec Concerto Köln et celle du Grand Duo Concertant de Weber avec Edoardo Torbianelli ont été accueillies très favorablement par la critique. Ce dernier enregistrement obtient deux prix du disque (diapason d'or et 10 de répertoire) et il est nommé deux fois «CD du mois». Le dernier CD (Clarinete romantique en Allemagne) a également reçu un diapason d'or.

Pierre-André Taillard enseigne la clarinette moderne au conservatoire de La Chaux-de-Fonds et la clarinette historique à la Schola Cantorum Basiliensis. Il est également un pianiste accompagnateur apprécié par des chanteurs, comme Philippe Huttenlocher et Lena Lootens.

Il invente en 2001 le système Claripatch qui permet aux clarinettes de moduler à volonté la sonorité de leurs anches. Cette invention l'a amené à étudier l'acoustique de manière autodidacte pour comprendre mieux le fonctionnement de son instrument. Ses compétences, reconnues par les acousticiens, l'ont conduit à collaborer avec l'université du Maine (Le Mans, France) et le laboratoire de mécanique et d'acoustique de Marseille. Il est actuellement engagé par l'IRCAM à Paris pour développer un programme informatique permettant d'aider les facteurs de clarinette à concevoir de nouveaux instruments.

Anne-Caroline Prénat enseigne l'orgue au Conservatoire neuchâtelois, sur le site de La Chaux-de-Fonds et donne de nombreux concerts.

Au programme figureront des œuvres pour clarinette et orgue de Molter, Weber, Mozart et Rossini. Entrée libre.

## FÊTE DES VENDANGES 2013

### Qu'elle fût belle c'te fête Président !

Voilà en résumé, et pour mon plus grand plaisir, la phrase qui collait le plus à la bouche des gens que j'ai pu rencontrer tout au long de ce dernier week-end de septembre et les jours suivants. Au-delà du bénéfice réalisé à hauteur de 40'000 francs environ pour cette année, ce que je souhaite retenir pour ma dernière édition aura été l'excellent état d'esprit qui a régné dans l'ensemble du bourg de Lutry ainsi que dans les caveaux. Le vin a totalement repris ses droits dans cette fête, tout cela avec une place des Halles redevenue la propriété des lutriennes et lutriens, et cela au son des excellents 21 concerts gratuits, répartis sur pas moins de 4 scènes, avec même un concert à guichet fermé! Tout ceci ponctué par un cortège d'une qualité extraordinaire avec des chars tous plus beaux les uns que les autres au son de guggens et fanfares venues de la région. Vous l'aurez compris chers Lutriennes, chers Lutriens, je ne peux que tirer un bilan réjouissant de cette 67e édition, qui était la dernière pour moi. J'ai toujours mis au centre de ma réflexion et de mes idées les intérêts de la fête ainsi que le confort de ceux qui la font vivre, et je pense avoir réussi dans cette mission très exposée qui m'a été confiée.

Je souhaite une dernière fois remercier toutes les personnes qui ont gravité autour de moi durant ces 1460 jours de présidence. Caissiers, couturiers, hommes à tout faire, cuisiniers, agents de sécurité, programmeurs, chauffeurs, constructeurs de chars, samaritains, gestionnaires de stock, autorités politiques, membres du comité, employés communaux, vigneron, patrons d'établissements et d'entreprises, graphistes, sponsors et tant d'autres encore... j'aurai fait la connaissance d'énormément de personnes dévouées, honnêtes et avec une générosité de tous les instants durant ces 4 ans. Merci à vous tous!

Dernier petit clin d'œil dans ce billet à mon fidèle comptable, Jean-Marc Favre «Crésus» qui fête cette année ses 20 ans de bénévolat. Comme quoi, une fois qu'on a goûté à cette magnifique aventure, il devient très difficile d'en sortir...

Je souhaite plein succès à mon successeur, Frédéric Mingard, qui a accepté la lourde mais magnifique tâche de présider cette magnifique fête pour 2014 et que je me ferai encore un plaisir d'épauler durant une année. Bonne chance - 1/4! Je profite de l'occasion qui m'est donnée pour vous souhaiter à toutes et à tous un joyeux Noël ainsi qu'une excellente année 2014.

Finalement, merci à Aurél, Fab, Fred et Steve, vous avez été fantastiques...

Longue vie à la Fête des Vendanges et santé!

*Alexandre Crisinel, Président FDV 2013*

*Passation des pouvoirs à la présidence de la Fête des Vendanges, Frédéric Mingard (nouveau) et Alexandre Crisinel (sortant).*

Début septembre, une joyeuse équipe de gymnastes s'est rendue dans les Franches Montagnes pour la sortie annuelle de 2 jours. Nous avons découvert une région magnifique avec de grandes étendues où se côtoient chevaux et vaches. Nous avons profité d'un magnifique tour en calèche tout en appréciant un apéritif local et «fait maison».



Le 27 octobre dernier, ce n'est pas sous la neige mais sous une pluie battante que quelques courageuses «nordic walkéuses» se sont élancées sur le parcours du quart de marathon. La pluie ne s'est calmée... qu'à l'arrivée. Les membres de la Riveraine qui se sont élancés sur le parcours des 10 km ou 20 km ont pu profiter d'une accalmie et même d'éclaircies. Malgré cette météo, toutes et tous ont eu du plaisir lors de cette journée marathonienne.



Lors du Marché de Noël, le stand de la Riveraine était magnifiquement achalandé grâce à nos membres et aux parents. Merci à toutes et tous pour vos délicieuses préparations. C'est à chaque fois un plaisir de participer à cette belle manifestation. L'année 2014 s'annonce festive puisque notre société fête ses 95 ans. Le **27 janvier** prochain aura lieu notre **assemblée générale**. Réservez dès aujourd'hui les dates des **14 et 15 mars 2014**. En effet, ce sera la **traditionnelle soirée de la Riveraine** avec un thème des plus entraînants, à savoir le Disco.

Du côté gymnique, nos cours ont bien repris à la rentrée. A noter que nos cours enfantines et agrès affichent complet ainsi que nos cours jeunesse filles 3P à 6P.

Nous avons aussi le plaisir de compter parmi nous deux nouvelles juges agrès, bravo à Estelle Mayor et Katia Tâche.

Nicole Wydler a, quant à elle, suivi la formation de coach et elle reprend le poste de coach J&S. Un tout grand merci à ces dames car sans coach et sans juge, nous ne pouvons pas présenter les filles aux concours agrès.

Toutes les informations ainsi que les résultats de nos différents groupes se trouvent sur notre site <http://lariveraine.lutry.ch>

Nous vous souhaitons de belles Fêtes de fin d'année.

## LUTRY-LAVAUX VOLLEYBALL

A mi-championnat 2013-2014, Lutry-Lavaux Volleyball fait le point sur la situation de ses équipes engagées dans la compétition nationale et régionale.

### Niveau national

En LNA, l'équipe fanion est loin d'atteindre son objectif, à savoir une participation aux play-offs. Suite à un remaniement important en début de saison, elle a mis trop de temps à trouver le bon rythme pour espérer récolter quelques points contre les gros bras du championnat, juste un set arraché ici ou là. Ce n'est pas suffisant pour espérer se hisser parmi les prétendants au titre national. Comme la saison passée, Lutry-Lavaux s'achemine donc vers le tour de relégation où ses chances de maintien restent néanmoins intactes, ses adversaires directs étant à sa portée. Mais il faudra aussi que le public lutryen réponde présent lors des prochaines rencontres. Notre équipe a

besoin du soutien inconditionnel de ses supporters pour se transcender. Alors, rendez-vous à toutes et tous à la salle de Corsy. Programme des matches sur [www.lutry-lavaux.ch](http://www.lutry-lavaux.ch)

En 1re ligue, les couleurs de Lutry sont bien représentées par la 2e équipe masculine. Composée d'anciens de LNA et de jeunes issus du mouvement juniors du club, la «deux» vise le titre. Les résultats obtenus jusqu'à maintenant confirment que ses prétentions ne sont pas usurpées. Mais il faudra serrer les rangs jusqu'au dernier match à fin février.

### Niveau régional vaudois

Les équipes féminines de 3e et 4e ligue tentent toutes deux l'ascension. Pour elles aussi, cela paraît faisable au vu du classement actuel. De son côté, la nouvelle formation masculine de 4e ligue offre la possibilité à un mixte d'anciens et de jeunes du club de se mesurer en championnat. Les résultats sont encourageants avec un 2e rang au classement actuel.

### Juniors et formation

En catégorie masculine, les M19 comme les M23 sont en 2e position au classement. Ces derniers qui s'entraînent sous la férule de Jérôme Corda depuis la saison précédente, continuent de progresser. Elle fait partie des deux meilleures équipes juniors vaudoises et disputera les phases de qualification Inter M23 les 12 et 26 janvier 2014, avec l'objectif de se qualifier pour les finales du Championnat suisse des 15 et 16 février 2014. Avec son contingent au grand complet et au vu de son potentiel, Lutry-Lavaux pourrait même y viser une place d'honneur.

Chez les filles, les M19, actuellement 7e, travaillent dur pour remonter au classement. Quant aux M17, elles poursuivent leur progression produisant un niveau de jeu de plus en plus performant et techniquement intéressant. La première place atteinte dans leur championnat est un signe d'un début de stabilité dans la maîtrise de ce jeu. L'objectif de la saison est le titre de champion vaudois et la participation au championnat suisse. L'école de volley, dirigée par Dominique Roulet, offre à une quinzaine de filles et garçons la possibilité d'acquiescer les bases du volleyball et de se préparer ainsi à la compétition.

Le comité de Lutry-Lavaux Volleyball souhaite aux membres du club ainsi qu'à tous les Lutriens, de belles Fêtes et une fructueuse année 2014.

M.B.

Chaude ambiance à Corsy lors du match Lutry-Lavaux - Näfels (photo Gérard Gandillon).



**Club affilié à la Fédération Cynologique Suisse**

Le club a participé au championnat Suisse de la FCS est a remporté la 1re place en catégorie A1 ainsi qu'un 4e rang à ce concours qui marque la fin de la saison 2013.

Nos félicitations vont aux participants et leurs chiens Falco golden retriever et Taigo labrador. Vous voulez prendre de bonnes résolutions pour 2014 ?

Rejoignez-nous avec votre fidèle compagnon pour faire son éducation et socialisation en groupe avec des compagnons de toutes races ou de l'agility. Pour les intéressés nos cours reprendront mi-janvier.

Nous organisons aussi des balades en forêt ou en raquettes l'hiver toujours accompagnés de nos fidèles compagnons.

Les cours obligatoires de 4 heures sont toujours d'actualité, nos responsables sont à votre disposition pour tous renseignements.

Nous vous souhaitons de joyeuses fêtes et nos meilleurs vœux pour 2014.

Site internet : <http://cristaldog.lutry.ch>



**AMICALE DES SAPEURS POMPIERS DE LUTRY**



**AMICALE DES SAPEURS POMPIERS LUTRY**

Pour terminer un année riche en activités, l'Amicale des Sapeurs Pompiers vous propose de venir participer à leur super loto organisé conjointement avec les Gais Matelots et le Théâtre de l'Echalas, sous l'égide de l'Union des Sociétés Locales (USL) à la salle du collège du Grand-Pont à Lutry le **samedi 28 décembre 2013**.

Ouverture des portes 19 heures, début du loto à 20 heures.

Réservation des abonnements au 079 125 14 64. En souhaitant vous voir nombreux à emporter de magnifiques lots, nous vous remercions pour votre soutien et saisissons l'occasion de vous adresser nos meilleurs vœux pour l'année à venir.

*Le comité de l'ASPLY*

**Une année 2013 festive pour les Soroptimistes de Lavaux**



Le samedi 7 septembre, sous la présidence de Mme Yvane Vuilleumier, le Club Soroptimist de Lavaux a fêté son 25e anniversaire. Au programme de cette journée, excursion, musique, repas, mais surtout rencontre amicale avec bon nombre de clubs amis Soroptimist venus de Suisse Romande et d'Appenzell.

Le Club de Lavaux a été honoré par la présence de la Présidente de l'Union suisse, Mme Rita Vuichard et du Syndic de Lutry, M. Jacques-André Conne.

Pour marquer cet anniversaire, le Club a fait un don de CHF 1000.- en faveur de la Bibliothèque Sonore, institution basée à Lausanne qui permet aux personnes aveugles, malvoyantes ou atteintes d'un autre handicap de se procurer des livres enregistrés par des lecteurs bénévoles.



*Mme Janou Coderey, Présidente du Club de Lavaux lors de sa création en 1988.*

**Congrès de Berlin**

Dix-huit membres de notre club ont fait le déplacement à Berlin afin de participer au 20e congrès Soroptimist d'Europe, intitulé: «Vision du Paradis, les Soroptimistes s'engagent pour l'eau et la nourriture». Un vaste programme, des projets réalisés et futurs ont été présentés.

**Fête des Vendanges**

Le stand de pâtisseries a rapporté CHF 1550.-, somme versée à la Colonie de Vacances de Lutry. Merci à toutes celles et tous ceux qui ont contribué au succès de la vente et particulièrement à la classe ménagère de Mme Isabelle Horner.

**Vente de tulipes**

Une date à ne pas oublier, celle du samedi 8 mars 2014, journée de la femme, avec la traditionnelle vente de tulipes en faveur de l'Association des paysannes et des femmes rurales de Suisse.

**JAZZ AU SINGE VERT** présente  
**Vendredi 10 et samedi 11 janvier 2014**

**THE GLUG GLUG FIVE**  
 Orchestre bernois composé de 5 joyeux musiciens  
 Ce groupe promet deux folles soirées de jazz traditionnel

Beat GALLI  
 Marino GAUDINI  
 Bruno KYBURZ  
 Peter RACHETER  
 Christian STECK

washboard  
 barjo, kazoo  
 clarinette tenor, sax soprano  
 trompette, bugle  
 sousaphone

Ouverture des portes à 19h 30  
 Sur place, petites bouffes, boissons....

Caveau du Singe Vert - Lutry  
 Réservations : entre 12h00 et 14h00 et dès 17h00 Tél. 021 / 866.16.26

Concert dès 20h 30  
 Entrée membre: 25.- / non membre: 30.-

www.jazzausingevert.ch  
 E-mail: idolody@refemil.ch  
 Billets à l'entrée selon disponibilité

**JAZZ AU SINGE VERT** présente  
**Vendredi 7 et samedi 8 février 2014**

**LES JAZZTRONOMES**

Roger REMY  
 Serge PASCAL  
 Michel PANCHAUD  
 Alain DESSAUGES  
 Roland PELLET  
 Xavier KOEB

trompette  
 clarinette  
 trombone  
 contrebasse  
 batterie, washboard  
 banjo, guitare

Ouverture des portes à 19h 30  
 Sur place, petites bouffes, boissons....

Caveau du Singe Vert - Lutry  
 Réservations : entre 12h00 et 14h00 et dès 17h00 Tél. 021 / 866.16.26

Concert dès 20h 30  
 Entrée membre: 25.- / non membre: 30.-

www.jazzausingevert.ch  
 E-mail: idolody@refemil.ch  
 Billets à l'entrée selon disponibilité

**JAZZ AU SINGE VERT** présente  
**Vendredi 11 & samedi 12 février 2011**

**Groupe de vieux jazz vainqueur du concours international du Festival de Megève 2009**

Marc STURZENEGGER  
 Frédéric PREITNER  
 Andrea ESPERTI  
 Théo MISSILLIER  
 Alain NICATY  
 Pierre PONNAZ

Clarinette, sax alto, soprano  
 Clarinette, sax ténor, soprano, baryton  
 Trombone  
 Batterie  
 Tuba  
 Banjo, guitare

Ouverture des portes à 19h 30  
 Sur place, petites bouffes, boissons....

Caveau du Singe Vert - Lutry  
 Réservations : entre 12h00 et 14h00 et dès 17h00 Tél. 021 / 866.16.26

Concert dès 20h 30  
 Entrée membre: 25.- / non membre: 30.-

www.jazzausingevert.ch  
 E-mail: idolody@refemil.ch  
 Billets à l'entrée selon disponibilité

# Cycle de conférences du Professeur Jean-Pierre Bastian



Salle du Conseil communal,  
Château de Lutry à 20 heures,  
Entrée libre.

Un public nombreux et passionné a participé au premier cycle de conférences sur l'histoire de Lutry et de Lavaux. Au vu du succès d'audience, le deuxième cycle se tiendra aussi à la Salle du Conseil communal.

Le programme est le suivant:

- ❖ **Mercredi 5 février 2014** • La perception de l'étranger à Lavaux au XVI<sup>e</sup> siècle.
- ❖ **Mercredi 5 mars 2014** • La porte du Grand-Pont de Lutry en 1785: enquête historique sur une mystérieuse estampe.
- ❖ **Mercredi 2 avril 2014** • Les mômières: persécution et dissidence religieuse à Lutry et dans le Canton de Vaud au XIX<sup>e</sup> siècle.



## Manifestations

### Décembre 2013

**Samedi 28** Loto des Sociétés locales: Les Gais Matelots, le Théâtre de l'Echalas et l'Amicale des Sapeurs Pompiers de Lutry  
Portes: 19 h 00 - Loto: 20 h 00 - Salle du Grand-Pont  
Réservation des abonnements: 079 125 14 64 ou 021 791 11 39 - Solde des abonnements en vente à l'entrée

### Janvier 2014

**Judi 2** Apéritif et Souper «saucisses» - 17 h 30 - Grande salle Savuit - <http://grandesallesavuit.lutry.ch>

**Vendredi 3** Ensemble Ex Corde, ensemble de musique médiévale et renaissance - 20 h 00 - Temple - Entrée libre - [www.excorde.ch](http://www.excorde.ch)

**Vendredi 10 et samedi 11** Jazz au Singe Vert «The Glug Glug Five» - 20 h 30 - Caveau du Singe Vert - [www.jazzausingevert.ch](http://www.jazzausingevert.ch)

**Dimanche 19** Concerts Bach «Podium des jeunes artistes» - 17 h 00 - Temple - <http://concerts-bach.lutry.ch>

**Dimanche 26** Concert au Temple - Chœur Da Camera - Musique baroque - 17 h 00 - Temple de Lutry - Entrée libre, collecte

**Lundi 27** Assemblée générale de la société de gymnastique «La Riveraine» - 19 h 00 - Salle de gym du Grand-Pont - <http://lariveraine.lutry.ch>

**Judi 30** L'Arc-en-Ciel (aînés de Belmont et environs) présente une conférence de M. D. Rochat «L'enfer des mines d'or» - 14 h 00 - Salle de Belmont - [www.arcencielbelmont.ch](http://www.arcencielbelmont.ch)

### Février 2014

**Vendredi 1er** Concert d'orgue par S. Vonlanthen, organiste titulaire - Temple - Entrée libre

**Mercredi 5** Conférence Prof. J.-P. Bastian «La perception de l'étranger à Lavaux au XVI<sup>e</sup> siècle» - 20 h 00 - Salle du Conseil - Entrée libre

**Vendredi 7 et samedi 8** Jazz au Singe Vert «Les Jazztronomes» - 20 h 30 - Caveau du Singe Vert - [www.jazzausingevert.ch](http://www.jazzausingevert.ch)

**Dimanche 9** Concerts Bach «Ensemble Luceram», œuvres de Vivaldi, Haendel, Scarlatti - 17 h 00 - Temple - <http://concerts-bach.lutry.ch>

**Judi 27** L'Arc-en-Ciel (aînés de Belmont et environs) présente une conférence de Mme Bardet: Infirmière à domicile, une aventure au quotidien - 14 h 00 - Salle de Belmont - [www.arcencielbelmont.ch](http://www.arcencielbelmont.ch)

### Mars 2014

**Dimanche 2** Loto de la Pétanque de La Conversion - 14 h 00 - Salle du Grand-Pont - [www.petanque-la-conversion.ch](http://www.petanque-la-conversion.ch)

**Mercredi 5** Conférence Prof. J.-P. Bastian «La porte du Grand-Pont de Lutry en 1785, enquête historique sur une mystérieuse estampe» - 20 h 00 - Salle du Conseil - Entrée libre

**Samedi 8** Aéromodélisme, soirée country - Salle du Grand-Pont - [www.hydravion-modele.com](http://www.hydravion-modele.com)

**Dimanche 9** Journée du Temple, organisée par l'Association en faveur du Temple, suivie par un concert - Journée - Maison de Paroisse puis Temple - <http://associationtemple.lutry.ch>

**Vendredi 14 et samedi 15** Jazz au Singe Vert «Cosa Nostra Jazz Band» - 20 h 30 - Caveau du Singe Vert - [www.jazzausingevert.ch](http://www.jazzausingevert.ch)

**Vendredi 14 et samedi 15** Spectacles de gymnastique de La Riveraine - 19 h 30 - Salle du Grand-Pont - <http://lariveraine.lutry.ch>

**Dimanche 23** Concerts Bach «Les Cantates du jeune J.S. Bach» - 17 h 00 - Temple - <http://concerts-bach.lutry.ch>

**Judi 27** Repas de saison de l'Arc-en-Ciel (aînés de Belmont et environs) suivi du film Plan-Fixe «L'Abbé Pierre» - 11 h 30 - Salle de Belmont - [www.arcencielbelmont.ch](http://www.arcencielbelmont.ch)

**Vendredi 29** Repas de soutien de la Compagnie Zappar - Soirée - Salle du Grand-Pont - [www.compagniezappar.com](http://www.compagniezappar.com)